

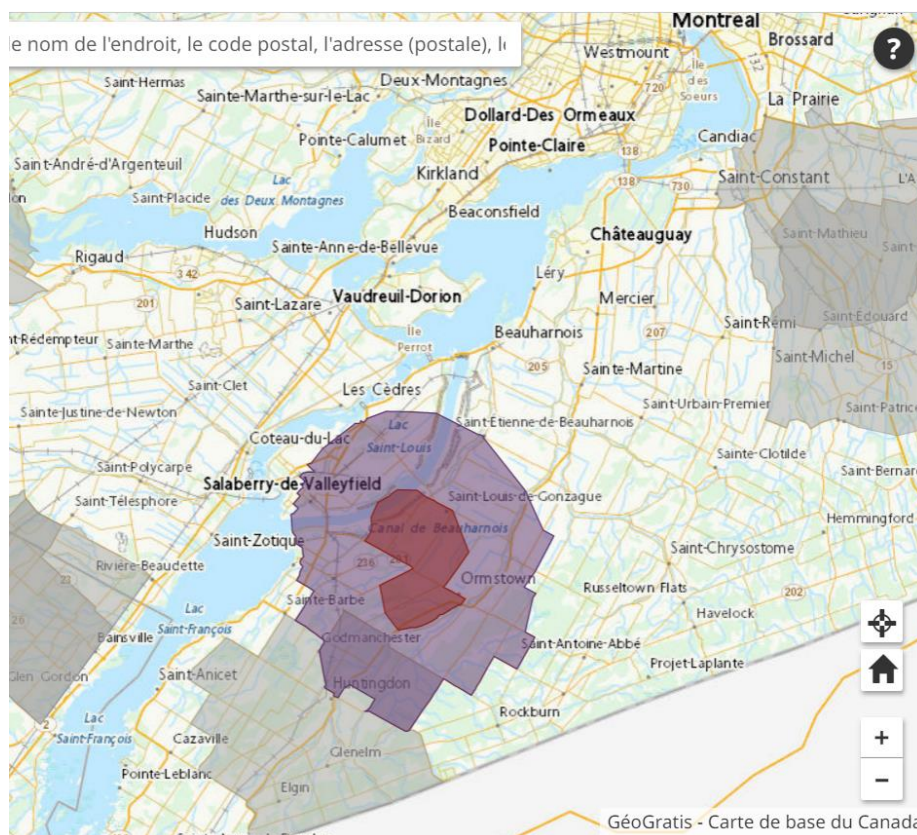
Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Émission d'une première ZCP en Montérégie Ouest

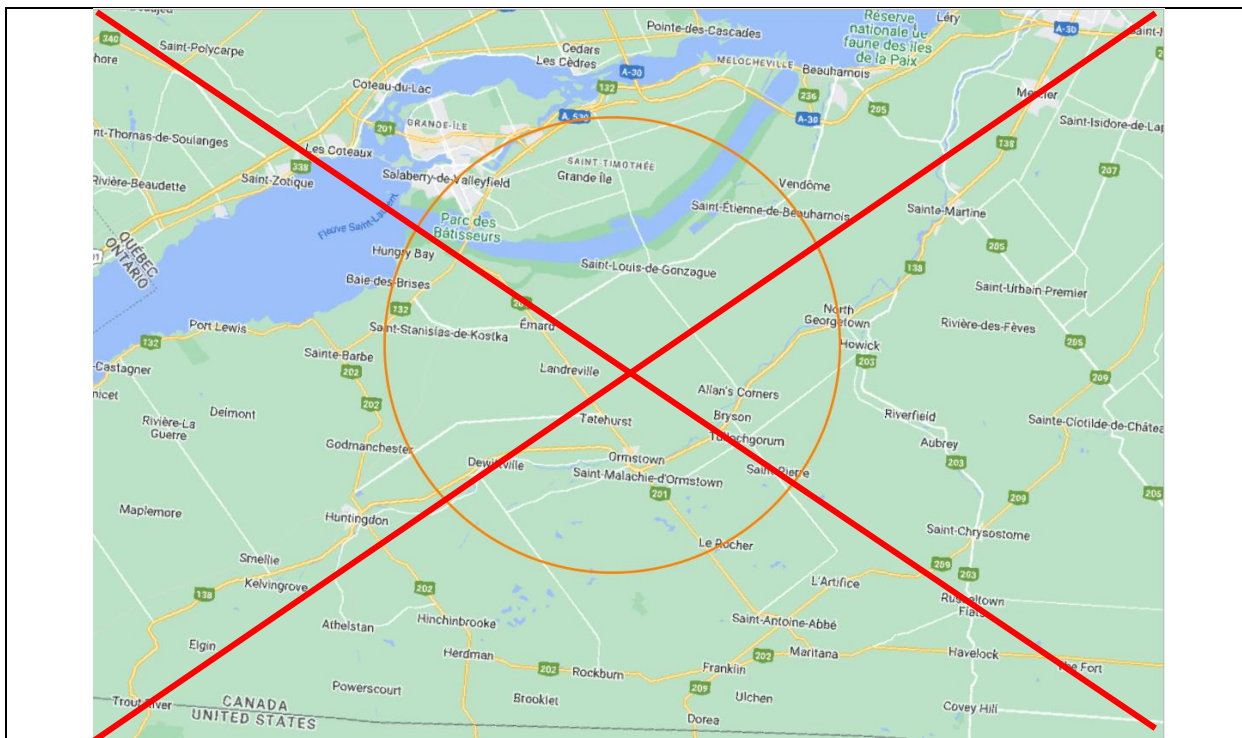
L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) vient d'émettre une première zone de contrôle primaire pour 3 des 5 cas d'influenza aviaire en Montérégie ouest.



Pour consulter le détail des ZCP, veuillez consulter le site de l'ACIA au [lien suivant](#).

Dorénavant, tous les mouvements concernant le secteur avicole dans cette zone doivent se faire avec l'obtention de permis de la part de l'ACIA. Pour se faire, veuillez consulter le site internet de l'ACIA à [ce lien](#).

Avec l'émission de cette ZCP, l'EQCMA retire immédiatement sa zone à risque préliminaire agrandie (contour de couleur orange) émise ce matin.



Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP24	31 janvier 2023	Ormstown	Commercial	ACIA-ZCP-172
IP25	31 janvier 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	ACIA-ZCP-172
IP26	2 février 2023	St-Étienne-de-Beauharnois	Commercial	À venir
IP27	2 février 2023	Howick	Commercial	À venir
IP28	2 février 2023	Saint-Louis-de-Gonzague	Commercial	ACIA-ZCP-172

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).